



2335, route du Fleuve  
Les Éboulements (Québec)  
G0A 2M0

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ**  
par la soussignée, Linda Gauthier,  
directrice générale et greffière-trésorière  
de la susdite municipalité

**QUE** le conseil de la municipalité des Éboulements sera saisi, lors de la séance ordinaire du 7 mars 2022 à 20 h, de la nature et de l'effet d'une dérogation mineure située au 325 rue du Flanc (Domaine Charlevoix) sur le lot 6 347 800 du cadastre du Québec, Les Éboulements.

**QUE** cette dérogation mineure portant le numéro **DM131-2022** consiste à :

- **Autoriser l'implantation d'une piscine en cour avant alors que l'article 5.2.1 du règlement de zonage 117-11 de la municipalité l'interdit;**

Dans le cas où le conseil municipal décidait d'accepter cette demande de dérogation mineure, cette dernière ainsi approuvée sera réputée conforme aux règlements de la municipalité.

### **Procédures d'objections à la dérogation :**

Toute personne intéressée est admise à faire valoir ses objections au projet précité en les laissant savoir par écrit, sous forme de lettre ou de courriel, à la direction de la municipalité à l'adresse suivante [lindagauthier@leseboulements.com](mailto:lindagauthier@leseboulements.com) avant la tenue de la séance pour faire valoir ses objections.

**DONNÉ** aux Éboulements ce 17<sup>e</sup> jour de février 2022.

LINDA GAUTHIER  
Directrice générale et greffière-trésorière

## 1. Objectif de la dérogation

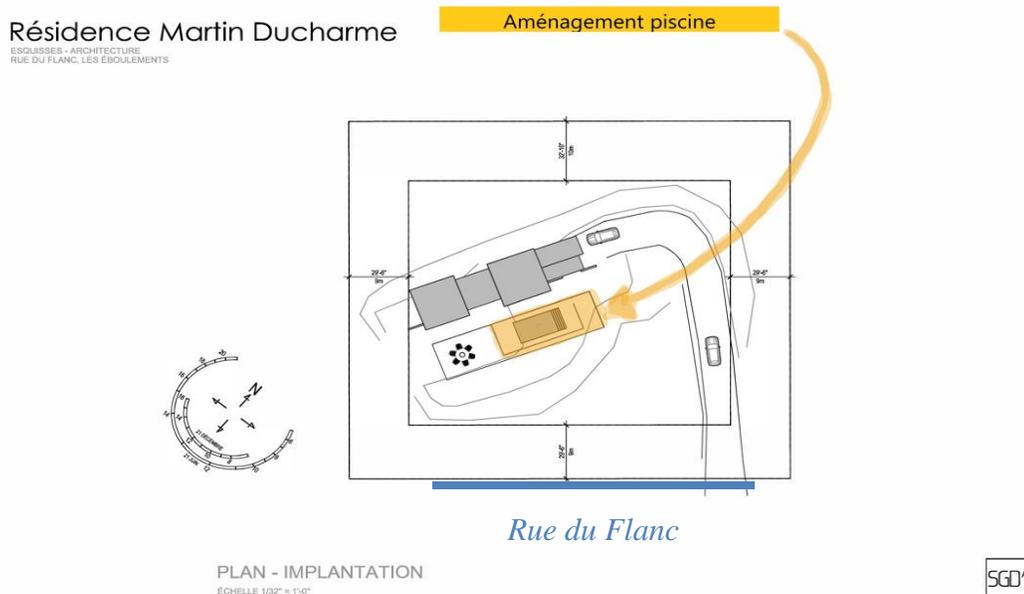
- a) Autoriser l'implantation d'une piscine creusée en cour avant alors que le règlement de zonage n° 117-11 de la municipalité l'interdit;

Voir le croquis d'implantation au point 2a) et la localisation géographique du terrain au point 3.

## 2. Raisons expliquant la dérogation

Les demandeurs expliquent que la topographie étant très escarpée dans le secteur de leur terrain, il devient difficile d'implanter une piscine en cour latérale ou arrière. Aussi, avec la vue disponible, il est plus intéressant pour profiter de celle-ci de positionner la piscine en cour avant.

- a) Croquis de l'implantation proposée :



### 3. Localisation géographique

#### 325, rue du Flanc, Domaine Charlevoix

